

Image not found or type unknown



frais de déplacement declares

Par **petard**, le **20/04/2013** à **12:51**

bonjour mon patron veut me faire signer un papier soit disant, declarer mes frais, je toucherais une indemnité et lui le double ca mettrait du beurre dans les..seul alea, ca m'enleverait 1 pour cent d'indemnité retraite! a votre avis? merci

Par **P.M.**, le **20/04/2013** à **13:33**

Bonjour,

Je vous conseillerais de ne rien signer au moins sans prendre le document et le montrer à une organisation syndicale ou un avocat ou dans une permanence à la Maison du Droit ou de la Justice...

Il s'agit vraisemblablement d'une retenue forfaitaire sur frais professionnels mais il faudrait que l'on vous en explique clairement les conséquences...

Vous ne toucherez rien mais il y aurait moins de cotisations sociales mais aussi avec moins d'indemnités...